

# Conditions Générales de Vente d'ESCALE ESSENTIELLE

## Article 1er : Désignation

Escale Essentielle est une entreprise de bien-être aquatique toulousaine (EIRL n° SIREN : 539711754 ), gérée par Cédric Casse, dont le siège social est situé au 18 rue Caraman, 31000 Toulouse.

## Article 2nd : Modalité et conditions d'Accès à la Réservation de séances

Après avoir pris connaissance des prestations proposées, des horaires correspondants, et des Conditions Générales de Vente d'Escale Essentielle, le client peut acheter une prestation au prix indiqué sur le site internet : [www.escale-essentielle.com](http://www.escale-essentielle.com)

Pour cela, il doit suivre la procédure indiquée sur la page Réservation Séances du site internet, en créant l'espace personnel de la personne concernée par la prestation aquatique.

Après avoir acheté la ou les prestations, il devra télécharger l'application mobile Déciplus et entrer le code centre : escalessentielle.

L'utilisateur aura ainsi accès au planning des différentes séances et la possibilité de **réserver, annuler à sa guise (Au moins 4h avant l'heure du début de séance sinon la prestation est due et est décomptée du forfait) à la condition d'avoir suffisamment de crédits sur son compte personnel.**

Si toutefois, le créneau souhaité était complet, il reste la possibilité de s'inscrire sur liste d'attente. L'inscription sur liste d'attente **implique** d'être toujours disponible pour l'activité, jusqu'à 4h avant, sinon c'est à l'utilisateur de se désinscrire. Dans ce cas, il est recommandé d'avoir laissé les notifications pushes de l'application Déciplus actives, car l'INTEGRALITE de la communication concernant les séances se fait par mail. (Réservation, annulation, rappel de séance 24h avant).

L'heure indiquée pour les différentes prestations correspond à l'heure de début de séance dans l'eau : il appartient donc à l'utilisateur de prendre ses précautions pour pouvoir profiter pleinement de son rdv aquatique.

## Article 3 : Tarifs et Horaires des Prestations

Plusieurs activités sont proposées au sein d'Escale Essentielle :

- Bébés Nageurs (30 min) : 20€ la séance, 90€ les 5, ou 160€ les 10.
- Leçons Natation (30 min) : 25€ la séance, 110€ les 5, ou 200€ les 10.
- Stage Aquaphobie (3 séances collectives de 30 min + 2 séances individuelles de 60 min) : 200€
- Watsu Adulte (60 min) : 75€
- Watsu Bébés (60 min) : 30€
- Woga (45 min) : 20€ la séance, ou 160€ les 10.
- Aquagym Femme Enceinte / Bains de Sinivali (45 min) : 20€ la séance ou 160€ les 10.
- Aquabike (45 min) : 20€ la séance, 160€ les 10, ou 240€ les 20.

Les tarifs indiqués incluent la TVA (TTC).

A tout moment, Escale Essentielle se réserve le droit de modifier le tarif et les horaires de ses prestations. Ceux-ci entrent en vigueur le jour de leur affichage et sont applicables le jour de l'achat de la ou les prestations. Le planning des séances est consultable sur les pages des prestations concernées et sur l'application mobile, ainsi que sur la page planning du site internet.

## **Article 4 : Validité des prestations**

Les séances uniques (de Watsu, Bébés Nageurs, Leçons de Natation, Woga, Aquagym Femme Enceinte, Bains de Sinivali, Aquabike) ont une validité de 3 mois. Les forfaits de 5 séances sont valables 6 mois, ceux de 10 séances 12 mois et ceux de 20 séances (Aquabike) 18 mois.

Passé la date de validité, les séances restantes sur le forfait seront perdues et ne pourront donner lieu à un quelconque remboursement.

Les forfaits sont nominatifs et non cessibles.

## **Article 5 : Conditions Accès aux séances**

### **A) Bébés Nageurs :**

Les séances sont accessibles aux bébés âgés de minimum 4 mois, avec accord du pédiatre (certificat médical) pour pouvoir pratiquer l'activité collective des Bébés Nageurs. Les bébés doivent être accompagnés d'un adulte responsable (possibilité de 2 adultes uniquement sur le centre de Barrière de Paris). Il est inutile d'arriver avec plus de 15 min d'avance : les portes du cabinet n'ouvrent que 15 min avant la séance et l'organisation au niveau des vestiaires ou des cabines de change (suivant le site) est prévue ainsi. Les parents sont responsables de leur enfant dès leur entrée dans l'établissement jusqu'à leur sortie, et doivent suivre les consignes de sécurité données par le maître-nageur. Si le compte du participant n'est pas crédité de séances avant le début de séance, ce dernier devra régler avant sa sortie de l'établissement.

### **B) Leçon de Natation et Stage d'Aquaphobie :**

Les séances de natation ne sont pas accessibles aux personnes présentant des contre-indications à la pratique de la natation (certificat médical) et aux enfants de moins de 5 ans. Les parents sont responsables de leur enfant dès leur entrée dans l'établissement jusqu'à leur sortie de l'établissement. Si le compte du participant n'est pas crédité de séances avant le début de séance, ce dernier devra régler avant sa sortie de l'établissement.

### **C) Watsu, Woga et Bains de Sinivali:**

Les personnes souhaitant accéder à ces séances doivent demander conseil auprès du prestataire et vérifier de ne pas présenter de contre-indications (avis médical si nécessaire) à la pratique de séance dans une eau chauffée à 33 degrés traitée au chlore. Si le compte du participant n'est pas crédité de séances avant le début de séance, ce dernier devra régler avant sa sortie de l'établissement.

### **D) Aquagym Femme Enceinte :**

Les personnes souhaitant accéder à ces séances doivent vérifier de ne pas présenter de contre-indications (avis médical si nécessaire) à la pratique de séance dans une eau chauffée à 32 degrés traitée au chlore. Si le compte du participant n'est pas crédité de séances avant le début de séance, ce dernier devra régler avant sa sortie de l'établissement.

### **E) Aquabike :**

Les adultes souhaitant accéder à ces séances doivent vérifier de ne pas présenter de contre-indications (avis médical si nécessaire) à la pratique de l'aquabike dans une eau traitée au chlore. Les mineurs âgés de plus de 16 ans sont acceptés à la double condition de présenter un certificat médical d'aptitude et une autorisation parentale. Si le compte du participant n'est pas crédité de séances avant le début de séance, ce dernier devra régler avant sa sortie de l'établissement.

## **Article 6 : Modalités d'achat et règlement**

Les différentes prestations peuvent être réglées directement sur le site internet, via une plateforme sécurisée pour les paiements en ligne avec cartes bancaires. Elles peuvent également être réglées en chèque ou espèces. Les chèques vacances type ANCV ne sont pas acceptés.

Éventuellement sur demande, le paiement par virement est possible.

## **Article 7 : Résiliation, suspension, ou remboursement de forfait**

Excepté sur avis médical (présentation de l'original du certificat) ou mutation professionnelle (présentation de l'attestation sur l'honneur de l'employeur), aucun remboursement de forfait ou de séance ne pourra être envisagé. La suspension, si elle est justifiée comme indiquée ci-dessus, interviendra à compter de la date de réception de la lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Si remboursement il devait y avoir, le montant serait calculé au prorata des séances restantes sur le forfait.

## **Article 8 : Informatique et Libertés**

Lors de la création de l'espace personnel sur la page Réservation Séances du site internet, vous devez nous communiquer des informations personnelles. Sachez que ces données restent confidentielles. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », Le traitement des informations nominatives relatives aux internautes a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).